



COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION SPORTIVE DU 12 octobre 2013

Étaient présents : Alain Ciecierski, Franck Goubeau, Thibault Guingouain, Marc Aubert, Patrick Nourrisson, Philippe Ortuno et Nathalie Monin



CHALLENGE INDIVIDUEL

On ne le reconduit pas cette année, ce qui permettra de réfléchir à une autre formule pour les années suivantes.

DRE

Pas de gros changement.

- Équipe jeune : pas assez de place et pas de sélection pour le France par la DRE
- Plus d'élimination sous 8 équipes participantes
- Pas de possibilités de 2 équipes du même club dans la même division
- Un club qui a une équipe en D1/D2 ne peut pas aller en finale des DR mais peuvent-ils tirer en DR ? à voir dans le règlement.
- Réfléchir au cahier des charges

QUI FAIT QUOI ?

DRE : Alain + Patrick

Challenge salle + fédéral : Franck

Challenge parcours : Nathalie

Le groupe parcours doit mener une réflexion pour favoriser ces disciplines.

LES REGROUPEMENTS

Nature/3D : pas cette année faute de participants. Uniquement 3 réponses positives sur les 9 proposées.

Groupe poulies : 13 sélectionnés + 8 liste d'attente

Uniquement 3 réponses positives. Volonté de pérenniser ce groupe. A voir.

Groupe classique : 13 propositions – 7 personnes ont accepté. C'est parti !

Groupe jeune :

Un jeune ne faisant pas parti des groupes régionaux mais ayant un niveau suffisant pourra être sélectionné. Philippe enverra un courrier aux clubs afin d'expliquer les modes de sélection.

LES CHAMPIONNATS DE LIGUE

Les planchers de qualification en salle ainsi que les planchers d'attribution (FITA/Salle/Parcours) sont supprimés afin que les ligues soient homogènes par rapport aux championnats de France. Dans cette optique, les archers prétendant aux titres de ligue devront obligatoirement avoir effectués 2 concours en nature/3D/campagne et obligatoirement 3 en FITA, Fédéral et salle. Les ligues seront ouverts pour les disciplines de parcours et fermés pour les autres.

QUESTIONS DIVERSES : Club élite FITA

Est-ce que le CTL pourrait servir de coach à ces équipes, à titre « personnel » ou bien « loué » à la ligue ?

La commission sportive
Alain CIECIERSKI

